

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

2 SEPTEMBRE 2009

SESSION SPÉCIALE* du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 2 SEPTEMBRE 2009**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Paul Coulombe	, maire d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	, maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier	, maire de Fugèreville
Madame Marie Lefebvre	, mairesse de Kipawa
Monsieur Yvon Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
Monsieur Marc Champagne	, maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	, maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin	, maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy	, maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette	, maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel	, maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre
et préfet de la MRC

SONT ABSENTS :

Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

09-09-317

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M^{me} Marie Lefebvre
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

—————//—————

Tel que demandé par le conseil des maires, il s'agit d'une séance à « huis clos ».

09-09-318

Présentation du rapport de M. Pierre Brien concernant le portrait des projets hydroélectriques au Témiscamingue.

Note : Le 19 août 2009, le conseil des maires a convenu de tenir une session spéciale à « huis clos » sur ce sujet exclusivement. Le rapport devait initialement être présenté le 25 juin 2009 mais des circonstances incontrôlables ont reporté sa présentation.

Monsieur Pierre Brien, consultant, assiste à la réunion afin d'échanger avec les élus/élues municipaux sur son rapport éventuel, suite au mandat du conseil des maires les 22 avril 2009 (n° 04-09-168) et 20 mai 2009 (n° 05-09-212) relativement à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue.

Il s'agit d'une consultation préliminaire; le dépôt du rapport officiel au conseil des maires est fixé au lundi 21 septembre 2009 à 19 h 00 lors d'une séance spéciale publique.

09-09-319

Prochaine réunion.

Conseil des maires :

- Session ordinaire :
Mercredi le 16 septembre 2009 à 17 h 00
Baie Gillies
- Séance spéciale publique :
Lundi 21 septembre 2009 à 19 h 00
Bureau MRCT à Ville-Marie

09-09-320

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Alain Sarrazin
appuyé par M. Kim Gauthier
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 00.

(Original signé)

(Original signé)

Jean-Pierre Charron, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une session subséquente.